



# Bulletin Municipal

JUILLET 2024

Communes de Louvois et de Tauxières-Mutry



Mairie de Tauxières - Mutry  
Place Nungesser et Coli  
Tauxières-Mutry  
51150 VAL DE LIVRE

Tél: 03.26.57.03.00  
tauxieres-mutry@val-de-livre.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE

### LUNDI

De 8h à 12h et de 13h30 à 18h

### JEUDI

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h



Mairie de Louvois  
Rue de la Vicomté  
Louvois  
51150 VAL DE LIVRE

Tél: 03.26.57.04.53  
louvois@val-de-livre.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI, JEUDI, VENDREDI  
De 13h30 à 17h

MERCREDI  
De 13h30 à 18h

## Sommaire :

- Entretien
- Travaux en cours
- Budget
- Manifestations
- Agenda et Etat Civil



## Edito du Maire :

Avec le retour du soleil si longtemps attendu, nous vous offrons, grâce à ce bulletin, un peu de lecture et des informations pratiques concernant votre commune.

La communication est un pan important de notre mandat et nous essayons toujours de l'assurer au mieux avec ce bulletin et ses deux éditions annuelles, l'application Panneau-Pocket ainsi que notre site internet qui est en phase de lifting et qui devrait être mis en ligne pour la rentrée. Une publication sur Panneau Pocket indiquera cette mise en ligne.

Si toutefois ces différents canaux ne sont pas suffisants, il ne faut pas hésiter à venir chercher l'information à la source auprès de vos élus qui se feront un plaisir de vous informer sur la vie de notre commune.

Une part de ce bulletin est consacré au vote de notre budget, phase importante de l'année puisqu'elle décide notamment des travaux d'investissement qui pourront être réalisés. A ce titre, nous avons engagé cette année deux projets conséquents en terme de finances et de durée des travaux : La vidéoprotection de la totalité de la commune et la construction de notre future salle polyvalente.

Pour l'une comme pour l'autre de ces réalisations, la principale difficulté est l'obtention d'un financement sécurisé avec notamment la recherche de subventions qui demande une énergie débordante et qui engendre donc des phases d'étude assez longues car impossible d'engager les travaux sans accord effectif de celles-ci.

Concernant la vidéoprotection, elle va permettre de filmer les entrées sorties de chacun de nos villages ainsi que les parkings et entrées du groupe scolaire et de notre future salle. Toutes ces images seront centralisées en mairie grâce à la fibre et pourront être mobilisées en cas de méfaits.

Concernant la salle polyvalente, ces travaux vont nous permettre de bénéficier d'un bâtiment de 400 m2 avec une grande salle de 200 m2, une zone d'accueil-vestiaire, un office cuisine et deux espaces de rangement et stockage. Cet équipement sera bien entendu aux dernières normes thermiques, phoniques et d'accessibilité et disposera d'un parking de 50 places.

Voilà donc pour les dernières nouvelles concernant votre commune !

Je conclurais cet édito en souhaitant de très bonnes vacances à ceux qui ont la chance d'en prendre ainsi qu'une bonne lecture de toutes ces informations.

Bien sincèrement,

Votre Maire : Philippe Richomme

## Entretien de la Commune

Nous avons été en difficulté dernièrement pour l'entretien de la Commune pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord un manque de personnel important par suite d'arrêts médicaux nous a pénalisé et nous avons été confrontés à la difficulté de recruter du personnel saisonnier. Nous avons pu externaliser certaines tâches mais là encore les entreprises étant surchargées de travail, celles-ci n'ont pas toujours été exécutées au moment souhaité.

L'obligation de la démarche zéro phyto sur toute la commune impose des désherbages mécaniques qui engendrent des tâches plus répétitives et plus nombreuses.

Afin de maintenir un cadre de vie souhaité de tous et de faciliter la tâche de nos agents, nous vous rappelons que, conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement sanitaire départemental, l'entretien du trottoir jouxtant votre propriété est à votre charge tandis que le caniveau est à la charge de la commune.

Pour la sécurité et le cadre de vie de tous



J'ENTRETIENS MON BOUT DE TROTTOIR EN TOUTE SAISON

Je taille

Je tonds

Je ramasse



## Entretien des Cimetières



Les cimetières ont dorénavant rejoint les espaces où l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite avec possibilité de prélèvements de contrôle à tout moment.

Le désherbage manuel de ces lieux étant trop chronophage, nous réfléchissons actuellement, comme nombre d'autres villages, à la végétalisation de nos cimetières.

Là aussi, il est rappelé que l'entretien du contour des tombes est à la charge des familles.

## Entretien de la rivière

La Rivière est un cours d'eau non domanial et à ce titre le code de l'environnement stipule que le lit et les berges appartiennent aux riverains qui ont pour obligation un entretien régulier du cours d'eau.

La définition de l'entretien régulier pour le code de l'environnement est la suivante : « L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son **profil d'équilibre**, de permettre l'**écoulement naturel** des eaux et de contribuer à son **bon état écologique** ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. (...) »

Pour l'entretien au niveau des ponts, la commune en fait la demande au syndicat mixte de la Marne Moyenne qui a dorénavant cette compétence.



## Travaux en cours

La vidéo protection de la commune sera opérationnelle durant cet été.

9 caméras vont permettre de filmer tous les véhicules traversant notre commune et ces images pourront être mobilisées sur commission rogatoire en cas de méfaits



**Pour votre sécurité, la commune est placée sous vidéo protection**



Les travaux de la future salle polyvalente ont également débuté.

Les fondations et la dalle seront coulées avant fin juillet.

Les murs seront montés en septembre.

Ce nouvel équipement devrait être disponible pour l'été prochain.

## Bien Vivre ensemble

Dans la mesure où il existe des places de stationnement matérialisées sur la voie publique merci de garer vos véhicules sur ces emplacements afin de respecter la libre circulation de tous en toute sécurité.

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Il existe dans notre commune des distributeurs de sacs prévus à cet effet. Il est également recommandé de tenir son animal en laisse.

## Budget 2024

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 10 avril dernier, a voté le compte administratif (validation des dépenses et recettes de 2023) ainsi que le budget primitif (dépenses et recettes prévues en 2024).

### **Pour l'année 2023 :**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 536 189 € légèrement supérieures à la moyenne de ces dépenses depuis 2016 (date de création de la commune nouvelle) qui est de 509 143 €. Cela s'explique notamment par une opération de maintenance importante sur le groupe scolaire (changement des brises soleil) et l'augmentation du point d'indice des agents.

Les dépenses de personnel représentent 25,6% des dépenses de fonctionnement et sont inférieures à la moyenne nationale de celles des communes de même strate (45,2%).

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 684 480 € légèrement supérieures à la moyenne de ces recettes depuis 2016 (645 396 €).

Elles sont essentiellement composées des impôts directs, de dotation de l'état et des revenus générés par les biens de la commune.

Les principales dépenses d'investissement ont concerné le remboursement du capital des emprunts, l'aménagement de l'espace de détente sur Tauxières-Mutry, les études liées à la future salle polyvalente.

L'endettement de la commune s'élève à 620 869 € et son taux d'endettement est de 4,18 ans (durée de remboursement de la dette si la totalité de l'épargne brute y est consacrée. Cette durée doit être inférieure à 10 ans.

### **Pour l'année 2024 :**

Les principales dépenses envisagées pour 2024 sont :

- la construction de la salle polyvalente pour 1 280 000 € dont 780 000 € de subventions de l'état, la région et le département.
- la réalisation de la vidéoprotection pour 108 000 € dont 59 000 € de subventions de l'état et la région
- la réalisation de sentiers nature en collaboration avec la fédération française de randonnées et le parc naturel de la Montagne de Reims.

Les taux d'imposition communale restent inchangés pour 2024.



## AGENDA

Vendredi 23 Août : Musique en Champagne

En octobre : Côteaux Propres

En novembre:

- Soirée Couscous (AAVL)
- Repas des Aînés

11 novembre : Commémoration

### Activités régulières:

Club de Loisir AAVL: tous les lundis après-midi

Circuit training et pilates: tous les lundis soir (Salle des Fêtes de Louvois)

Cours de Pilates: tous les mardis soir (Foyer rural de Tauxières-Mutry)

Théâtre AAVL: tous les jeudis soirs (Tanière)

Couture: 2 fois par mois le samedi (Tanière)

## Apéro Time

Cette année l'Office de Tourisme Intercommunal d'Hautvillers en partenariat avec ses vigneron partenaires ont proposé le traditionnel Apéro Time dans notre Commune. Les visiteurs ont pu déguster le Champagne Banette ainsi que le Champagne Billiot et Fils d'Ambonnay. La Commune s'est associée à l'événement en organisant conjointement le marché de producteurs avec la présence de la Miellerie de Germaine, la Vinaigrerie de Bacchus, Capsulette et Compagnie, la Brasserie Hululuna, et l'Asinerie Pes Vitis. L'animation musicale avait quant elle été confiée au groupe Brothers. Une belle parenthèse ensoleillée en ce printemps capricieux !



## 13 Juillet

La Commune et le Comité des Fêtes de Val de Livre proposaient cet été une soirée à l'occasion des festivités du 14 Juillet. La soirée a débuté par le dépôt de gerbes à 18H à Louvois puis à 18H30 à Tauxières-Mutry avec la présence fidèle de l'Harmonie d'Avenay Val d'Or. Les participants se sont retrouvés Place Nungesser et Coli pour une sangria avant de passer autour d'une table pour déguster une paëlla. Les enfants présents ont pu profiter d'une structure gonflable propice à répéter des mouvements typiques des kangourous. L'animation musicale fût orchestrée magistralement par notre artiste local Galen. La nuit tombée, les enfants et les adultes ont pu défiler lampions en mains jusqu'au Groupe Scolaire pour assister à un joli feu d'artifice clôturant une nouvelle soirée sèche en cet été capricieux. Un peu plus de 10% de la population était présente ce soir là. Le potentiel de développement est énorme ! Toutes ces animations sont ouvertes aux habitants de notre commune et d'ailleurs. Les organisateurs de ces manifestations donnent de leur temps et leur énergie pour animer notre village afin de pérenniser un esprit convivial et c'est ensemble que nous pourrons le faire perdurer et élever ce taux de participation. Rendez vous le 23 Août prochain pour le concert pique-nique dans le cadre du festival Musique en Champagne.



## Etat Civil :

### Décès :

MICHEL Hervé le 4 Juin 2024

### Naissances:

COLLARD Gaston né le 24 novembre 2023 à Bezannes

BENKADDOUR Nejma née le 25 février 2024 à Bezannes

NGO NGOC PHUOC Mya née le 4 mars 2024 à Bezannes

PIERSON Marianne née le 1er mai 2024 à Bezannes

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune  
[www.val-de-livre.fr](http://www.val-de-livre.fr)